

Procédure d'inscription 2023-2024

Le Lycée Montaigne lance à **partir du 1^{er} décembre**, sa campagne d'inscription des nouveaux élèves de la petite section à la terminale.

Les familles souhaitant faire une demande d'inscription sont priées de suivre la démarche suivante :

1. Cliquer sur le [formulaire d'inscription](#) pour le compléter en ligne.
2. Pour constituer le dossier d'inscription, les documents suivants sont requis :
 - Des photocopies des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant et la [fiche médicale](#) complétée (disponible sur le site www.lycee-montaigne.edu.lb - rubrique Admission).
 - Deux photos d'identité de l'enfant.
 - Selon le cas, documents d'identité :
 - Pour les élèves libanais : l'extrait d'état civil original.
 - Pour les élèves binationaux : Photocopies de la carte d'identité et du passeport étranger
 - Pour les élèves non libanais : photocopie du passeport étranger.
 - Attestation scolaire de l'année en cours
 - Photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année en cours (à partir de la classe de MS).
3. Présenter le **dossier complet** à l'assistante de direction et régler les frais pour le test d'observation: 500.000 L.L (Ces frais restent acquis au Lycée Montaigne quelle que soit la décision finale).
Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
4. Après consultation du dossier et en fonction des places disponibles, proposition de rendez-vous pour un entretien avec l'équipe de Direction.
5. Des tests d'admission seront proposés aux candidats comme indiqué dans le tableau des **dates à retenir**.
6. Une semaine après les tests d'entrée, communication de la décision d'admission. La demande d'inscription sera validée après paiement des frais d'ouverture de dossier et signature du règlement intérieur de l'établissement.
(Les frais d'ouverture de dossier vous seront communiqués ultérieurement)
7. En cas d'une réponse favorable, fournir les documents suivants **en fin d'année scolaire** :
 - Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre de l'année en cours et de l'avis de passage.
 - Selon le parcours de l'élève, fournir l'attestation requise :
 - Pour un élève venant d'un établissement libanais : attestation de radiation (إفادة إنهاء) confirmant l'admission en classe supérieure (à partir de la CP), en arabe, certifiée par le Ministère libanais de l'éducation nationale.
 - Pour un élève venant de l'étranger (classes maternelles et élémentaires) : attestation de radiation confirmant l'admission en classe supérieure.

- Pour un élève venant de l'étranger (à partir de la classe de 6ème) : attestation d'équivalence de classe, certifiée par le Ministère libanais de l'éducation nationale.
- Pour l'admission dans les classes secondaires (niveau lycée) : Photocopie du Brevet libanais pour les élèves non dispensés du programme libanais, ou du DNB pour les élèves qui l'ont présenté.
- Dispense officielle éventuelle des études en arabe pour les élèves concernés, obtenue du ministère libanais de l'éducation nationale, à partir de la classe de CE2.
- En cas de divorce, copie du jugement attribuant la garde de l'enfant.

L'inscription finale de l'élève ne sera validée qu'après avoir fourni tous les documents requis ci-dessus.

Pour les familles souhaitant des informations complémentaires, merci de s'adresser à Mme Micheline Ghorayeb, responsable des inscriptions : direction@lycee-montaigne.edu.lb.

Dates à retenir :

Date	Evènement
1 décembre 2022	Début des inscriptions
15 décembre 2022	Portes ouvertes - Maternelle
28 janvier 2023	Tests d'observation pour les élèves de la maternelle
29 avril 2023	Tests d'entrée pour les élèves de l'élémentaire, collège et lycée
19 au 27 juin 2023	Finalisation des dossiers